

temps, et de répandre sur la même terre, à l'automne, de la cendre.

Le grand objet des cultivateurs doit être de se procurer le plus d'engrais possible.

Eh bien ! les cendres sont un des meilleurs engrais, qu'on les recueille donc avec soin et qu'on ne les jette pas au vent, comme cela arrive trop souvent. Mettez-les dans un quart ou des boîtes.

PLANTEZ DES ARBRES.

Sous le titre de *bel exemple à suivre*, un correspondant de St. Eustache fait dans la *Minerve* une suggestion excellente, dont nous nous empressons de faire profiter nos lecteurs. Nos forêts se reculent, les bois de toutes sortes et de tout usage s'épuise avec une rapidité déplorable. Déjà bien des cultivateurs n'ont plus sur leurs terres que de rares et pauvres arbres, offrant à peine de l'ombrage aux animaux, qui périssent sous l'ardeur du soleil. Avant longtemps il deviendra impossible de se procurer du bois chauffage, dans certains districts où la hache du colon abat sans réserves. Il importe donc d'apporter un remède à l'imprvoyance des défricheurs, de trouver un moyen de parer aux difficultés graves qui surgiront bientôt et dont les effets commencent déjà à se faire sentir. Ce moyen, il est trouvé, et sa facilité égale sa simplicité : planter des arbres ! Sans doute que cela fera sourire nombre de personnes pour qui toute innovation semble impossible. "Mais, c'est beaucoup d'ouvrages, diront-elle, et ces arbres ça prendra du temps à grossir !" Essayez, faites cependant. Ne plantez-vous pas des pommiers, des pruniers ? pourquoi n'en feriez-vous pas autant pour les érables et les pins ? Par exemple, que tout cultivateur qui n'a plus de bois sur sa terre transplante chaque année 25 ou 30 érables, en les choisissant de bonne grosseur, avant 15 ans il possèdera une érablière qui aura augmenté de 25 pour 100 la valeur de sa propriété, outre que chaque année il en retirera, en sucre, un revenu bien au dessus de ses frais de plantation.

Voici la suggestion dont nous parlons plus haut. Nous prenons la liberté de conseiller à messieurs

les membres de l'Assemblée Législative de la méditer et d'en faire dès la prochaine session l'objet d'une loi ; ils rendront par là un service immense à la population agricole et à tout le pays, qui les récompenseront en reconnaissance :

"A propos de plantation d'arbres dit-il, j'ai un tout petit reproche à faire à notre honorable Procureur Général, qui s'est si dignement occupé depuis deux ans à reviser et faire un Code Municipal aussi complet que possible. Si mes renseignements sont corrects, ce code ne touche nullement à cette question si vitale à nos intérêts forestiers.

"Maintenant, M. le Rédacteur, je vous le demanderai avec toute la déférence et le respect possible, pourquoi nos municipalités ne possèderaient-elles pas le pouvoir de frapper de pénalité tout propriétaire de terre qui manquerait de faire annuellement sur sa terre, sous la surveillance de nos "Inspecteurs de clôtures et de fossés," une petite plantation d'érables et de pins, arbres qui constituent maintenant une des plus riches ressources de notre beau Canada.

Comment traiter les chevaux.

(De la Semaine Agricole.)

Un avis bien important, mais peu suivi, dans le traitement des chevaux, est de ne jamais se laisser aller à la colère à leur endroit. Il est de toute nécessité de les contraindre à ce que vous voulez leur faire faire, mais il ne faut jamais exiger de votre cheval ce qu'il ne sait pas faire, ou n'a pas la force d'exécuter. Quand vous aurez montré à votre cheval que vous êtes son maître et son ami, vous êtes sûr alors d'avoir posé les fondations d'un succès complet dans le traitement que vous exercerez à son égard.

Si vous redoutez votre cheval, n'en approchez jamais, et n'exigez rien de lui personnellement avant de l'avoir contraint à vous craindre. Un cheval s'aperçoit toujours si son conducteur le redoute, et il sait profiter, dans l'occasion, de cette crainte qu'il lui inspire. Un cheval ne devrait jamais être contraint à faire

ce que l'on ne lui a pas appris ; autant vaudrait forcer un enfant, qui n'a jamais su compter au-delà de dix, à résoudre un problème d'algèbre.

Supposons, par exemple, un cheval forcé à traîner un lourd voyage, à travers un passage étroit, pour la première fois. Son conducteur le frappe à coups redoublés, parce qu'il n'en vient pas à bout tout d'abord. Le pauvre animal paraît bien disposé à faire tout ce qu'il peut ; mais il n'a pas encore l'expérience nécessaire en cette circonstance. Il essaie en vain, au moyen de coups de collier répétés, ignorant qu'un effort plus soutenu et plus grand, le rendrait victorieux de sa charge. Pendant ce temps, les coups pleuvent sur son échine, au milieu d'une tempête de jurements et d'imprécations, et la pauvre bête, plutôt par crainte, que par défaut de franchise, s'élance à droite et à gauche, recule, avance, sans savoir ou donner la tête. Il n'en faut pas plus pour rendre rétif le cheval le plus franc, et le moins disposé à le devenir.

Ce serait, sans doute, une mauvaise politique dans de semblables circonstances de renoncer à la victoire et de dételé le cheval ; mais c'en est encore une bien pire que de le battre pendant une heure et ensuite le forcer à faire sa besogne, quand même. Ne vaudrait-il pas mieux s'y prendre de la manière suivante, quand il s'agit de dompter un jeune cheval : Quand il est tout à fait accoutumé au harnais, sur la voiture légère, ne le forcer à traîner que des voyages très peu lourds, le faire passer dans des places plus ou moins difficiles, à mesure qu'il paraît acquérir de l'expérience. Le cheval raisonne à peu près, comme l'homme : Je suis déjà passé par ici victorieux de ma charge, je puis le faire encore, et voilà qui lui donnerait du courage et de l'adresse sans avoir besoin de recourir aux coups et aux imprécations. Une autre fois, quand il se sera tiré d'un endroit difficile, avec un voyage léger, ajoutez-y 200 lbs pesant de plus ; et nous pouvons être sûr de réussir comme la première fois ; 2 ou 3 jours après, l'on recommence la tentative, et l'on peut s'apercevoir qu'un succès complet couronne